



salon du livre
DE RIMOUSKI

PROPOSITION D'ATELIERS SCOLAIRES

Édition 2018

Le Salon du livre de Rimouski, qui aura lieu du 1^{er} au 4 novembre 2018, souhaite proposer des ateliers littéraires aux groupes scolaires. Ces ateliers auront lieu **le jeudi 1^{er} novembre et le vendredi 2 novembre de 9h à 14h.**

Chaque année, près de 5 000 élèves foulent les tapis du Salon du livre de Rimouski pour profiter d'une rencontre avec un auteur

Qui ? L'invitation est lancée aux auteurs de livres jeunesse présents au Salon du livre de Rimouski et souhaitant proposer un atelier littéraire aux jeunes du CPE à la 5^e année du secondaire

Quoi ? Ateliers scolaires d'une durée de 30 à 45 minutes

Quand ? Jeudi 1^{er} et vendredi 2 novembre 2018

Où ? Principalement dans les salles situées à l'étage du Centre des congrès. Certains ateliers s'adressant aux enfants des CPE ainsi qu'aux élèves du secondaire peuvent avoir lieu dans les CPE ou dans les salles de classe des écoles secondaires de Rimouski (le transport de l'auteur peut être organisé par le Salon du livre)

Échéancier 2018

- Du 9 avril au 7 mai : Période d'inscription des propositions d'ateliers
- Semaine du 18 juin : Confirmation des propositions d'ateliers retenues
- 26 juin : Date limite de confirmation de la présence des auteurs par leurs maisons d'éditions : Envoi d'une photo de l'auteur et d'un exemplaire du livre présenté
- Mi-octobre : Envoi des confirmations d'horaire à chaque auteur

Date limite pour la soumission des propositions
Lundi 7 mai à 17h

Veillez remplir le formulaire

<http://www.salondulivrederimouski.ca/auteursexposants/animateurs>

Vous souhaitez proposer un ou plusieurs ateliers ? Merci de prendre connaissance des conditions suivantes

→ Le cachet versé aux auteurs-animateurs est fixé à 100 \$ par atelier, que l'atelier soit donné dans les salles du salon du livre, dans des classes d'école ou en CPE. Cette rémunération est la même pour tous les animateurs. Le nombre d'ateliers qu'un auteur pourra donner n'est pas assuré et dépend de la demande des écoles pour chaque candidature ;

→ Le Salon du livre de Rimouski ne paye pas l'hébergement, le transport ou un *per diem* aux auteurs présents dans le cadre de ces ateliers ;

→ Pour être éligible, chaque auteur doit être représenté par sa maison d'édition durant le Salon ou être dans la catégorie des Auteurs d'ici / Solo d'auteur ;

→ Chaque animateur doit confirmer pouvoir être présent le jeudi et le vendredi. Si un animateur ne peut être présent à un certain moment, merci de le mentionner dans le formulaire d'inscription ;

→ Les besoins techniques nécessaires à la présentation des ateliers doivent être mentionnés le plus rapidement possible. Les demandes de matériel qui ne seront pas acheminées à l'avance ne pourront pas être satisfaites. Merci de prendre en considération que la plupart des ateliers n'ont pas lieu en classe, que les élèves ne disposent pas de tables, ni de leur matériel pour écrire. De plus, le Salon ne dispose que d'un nombre limité de projecteurs et ne peut pas prêter d'ordinateur ;

→ La sélection des auteurs et animateurs sera annoncée au cours de la semaine du 18 juin ;

→ Les animateurs choisis doivent s'engager à envoyer avant le 26 juin :

- un exemplaire de leur ouvrage en lien avec l'atelier proposé à :
Salon du livre de Rimouski, C.P. 353, Rimouski (Québec), G5L 7C3;
- la jaquette numérisée de cet ouvrage ;
- une photo haute résolution de l'auteur à des fins promotionnelles.

Les photos et la jaquette doivent être envoyés à :
salon.scolaire@globetrotter.net

Pour toutes questions ou demandes d'informations

Camille Crédeville
responsable des animations scolaires
salon.scolaire@globetrotter.net

Salon du livre de Rimouski
C.P. 353, Rimouski (Québec), G5L 7C3